

Construire son DUERP

Prix de la formation

1200€

Durée de la formation

1 journée (7h)

Format

Présentiel

Nombre de participants

1 à 12

Préreguis

Aucuns

Public concerné

Direction, Cadre intermédiaire, Référent SST, membres du CSE / CSSCT

Approche pédagogique

Salle dédiée, supports projetés, exposés théoriques, études de cas, quizz, mise à disposition des supports et logiciel qualité interactif!

Je m'inscris

Cette formation sur le DUERP vous guide pas à pas pour identifier, évaluer et prévenir les risques professionnels dans votre structure. Vous apprendrez à structurer et mettre à jour un DUERP conforme au Code du travail, à impliquer les équipes dans la démarche de prévention et à intégrer le DUERP dans votre politique QVCT et votre stratégie de pilotage.

Les objectifs de la formation

- Comprendre les enjeux et obligations du DUERP
- Repérer les risques et structurer le DUERP
- Formaliser un DUERP clair, conforme et exploitable
- Mobiliser les acteurs et aligner DUERP et stratégie

Comment financer cette formation?

Cette formation relève de la formation professionnelle continue. Elle peut être financée directement par votre établissement ou sur fonds propres.

Qualité et satisfaction

Ce programme n'a pas encore été évalué par des apprenants.

Programme de formation

Module 1 · 2 heures

Enjeux et contexte réglementaire du DUERP

- · Comprendre le rôle du DUERP : obligation légale et outil stratégique
- · Identifier les obligations réglementaires
- Situer le DUERP dans les démarches de prévention et de QVCT
- · Relier DUERP, qualité de vie au travail et fidélisation des professionnels

Module 2 · 3 heures

Repérer les risques et structurer le DUERP

- · Définir les familles de risques professionnels
- · Repérer les situations dangereuses à partir du terrain
- · Structurer l'analyse : poste par poste, unité de travail, activité
- · Impliquer les acteurs (direction, encadrants, salariés, CSE) dans l'identification

Module 3 · 3 heures 30

Coter, classer et prioriser les risques

- Utiliser des méthodes de cotation
- · Construire une matrice des risques adaptée à l'établissement
- Prioriser les risques pour orienter la prévention
- · Différencier actions immédiates, correctives et préventives

Module 4 · 3 heures 30

Élaborer et suivre un plan d'action

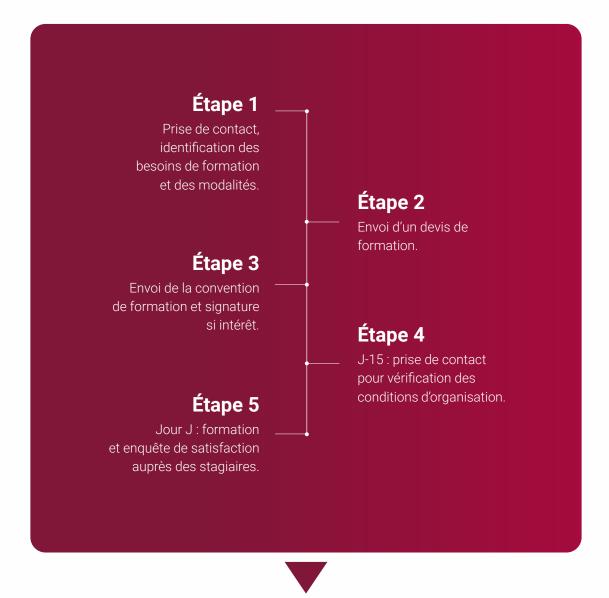
- · Définir les mesures de prévention et de protection adaptées
- Rédiger des actions concrètes et réalistes
- · Associer responsables, délais et moyens aux actions prévues
- · Construire un tableau de suivi et d'indicateurs

Module 5 · 2 heures

Suivi, mise à jour et alignement stratégique du DUERP

- · Mettre en place une procédure de mise à jour régulière du DUERP
- Relier le DUERP au Document Annuel de Prévention (DAP)
- · Intégrer le DUERP dans la gouvernance et le pilotage stratégique
- · Faire du DUERP un outil vivant d'amélioration continue

Modalités d'accès



Les inscriptions sont possibles **jusqu'à 15 jours avant le début de la session**, sauf adaptation spécifique convenue. Le délai moyen entre la demande et l'entrée en formation est **de 2 à 4 semaines**.



Modalités de suivi et d'exécution de la formation

- Entretien d'analyse des besoins en amont pour adapter la formation aux attentes du (des) bénéficiaire(s)
- Convocation envoyée en amont de la formation précisant les modalités de déroulement et de suivi de la formation
- · Contrôle de la présence en formation via émargement digitalisé
- Enquête de satisfaction à chaud pour noter la formation par les apprenants.

Modalités d'évaluation

- Évaluation de pré-formation en amont pour sonder les attentes et diagnostiquez le besoin avant la session
- Évaluation à froid pour mesurez l'impact professionnel de la formation pour entrer dans une démarche qualité quantitative
- Questionnaire pour les managers des apprenants afin d'évaluer la pertinence de la formation et son impact
- · Chaque session donne lieu à une évaluation via un QCM à l'issue de la formation pour évaluer les compétences acquises et ainsi l'évaluation de l'atteinte des objectifs visés

Équipe pédagogique

Nos formatrices et formateurs disposent d'une double expertise : une maîtrise approfondie de leur domaine d'intervention et une solide expérience de terrain dans le secteur concerné. Pour chaque projet de formation, le profil le plus pertinent est sélectionné en fonction du thème abordé et du type d'établissement accompagné.

Attestation de fin de formation

Une attestation de fin de formation et un certificat d'assiduité sont remis aux participants dès lors qu'ils ont suivi l'intégralité de la formation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap (PSH)









L'ensemble de nos formations est accessible aux PSH. Une analyse est systématiquement réalisée en amont pour adapter les modalités pédagogiques et logistiques si nécessaire. Un référent handicap est mobilisable à tout moment.





Révélez vos équipes, montez en compétences

FORMATIONS • AUDITS • CONSEILS

Je m'inscris